

BULLETIN MUNICIPAL

PUYREAU



PUYREAU (Charente) — Ecoles et mairie



PUYREAU (Charente) - Hôtel du Grand Air Son bon accueil - Sa bonne cuisine - Sa cave renommée

JUILLET 2019

Le Mot du Maire



Chers Podiorégaliennes et Podiorégaliens.

Nous sommes « otage » de la non-réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et électroniques !

Sans la réalisation de ces travaux, la phase 2 de notre aménagement de bourg est bloqué... Car nous sommes toujours en attente de la nomination par le SDEG 16 (Syndicat d'électricité et de gaz de la Charente), en plein tourment en ce moment, (ce qui fait les choux gras de la presse locale) d'une entreprise pour la réalisation de nos travaux, ainsi que 30 autres communes dans le Département. Mais un problème de prix, 30% supérieurs à l'estimation rend infructueux l'appel d'offres pour désigner l'entreprise.

Sans vous parler des méandres politico/politique, sur la compétence et le financement de l'enfouissement des réseaux électroniques qui nous empêche, nous, commune rurale, d'avancer. Pourquoi faire simple, lorsque l'on peut faire compliqué !!!

Malgré tout, permettez-moi de vous souhaiter un très bel été et pour ceux qui ont la chance de pouvoir partir, de bonnes vacances.

Didier BERTRAND
Maire de Puyréaux



Bienvenue aux nouveaux petits podiorégaliens

Jules LUCIEN
Né le 4 Avril 2019
11 lotissement le Clos du Vignaud

Thyméo DEDIEU
Né le 22 Mai 2019
9 rue du Boquet



Parrainage civil

8 Juin 2019
Maé LOIZEAU NICOLAS
3 lot le Clos du Vignaud

Nos Associations communales

Dates à retenir

7 Juillet : Méchoui de sanglier : Inscription avant le 2/07 auprès de Mr Souchard 06.35.35.38.02, Mr Faustin 06.25.91.40.99 et Mr Bourin 0687214407 (Sté de Chasse de Puyréaux)

4 Août : Méchoui : Inscription avant le 31/07 au 06.44.78.54.43 (CJRP)

4 Septembre : Reprise des cours de danses orientales (Djemaaya)

10 Septembre : Reprise de la section Fitness (CJRP). 2 séances : 19h30 et 20h15.

Courant Octobre : Tombola d'automne organisée par l'APE

30 Novembre : Marché de Noël (CJRP)

Nos Associations communales

Bienvenue à notre nouvelle association Djemaaya



Djemaaya vous propose de vous initier à une activité sportive à travers les danses orientales (orientales, arabo-andalouses, fusions...) dans une ambiance conviviale, jeune et dynamique.

C'est avec plaisir que nous vous proposons de nous rejoindre pour danser les mercredis de 18h30 à 20 heures à la salle polyvalente de Puyréaux (2 séances de découverte offertes).

Cependant, si vous ne souhaitez pas danser mais que vous aimez les rythmes orientaux, n'hésitez pas faire appel à nous pour animer vos journées, soirées publiques ou privées (mariages, anniversaires, retraites...).

Suivez nous sur Facebook: Djemaaya Puyréaux

Ecrivez nous sur: djemaaya16@gmail.com

Téléphonez nous au: 0601791986



Informations communales diverses

Arrêté préfectoral du 20/04/1999 relatif aux bruits de voisinage :

Article 15 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Article 17 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc..., ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Nettoyage de notre église Saint Laurent



Après un premier nettoyage réalisé au printemps 2017, notre église a besoin d'un nouveau petit nettoyage que nous prévoyons de réaliser au mois de juillet. Nous aurions besoin d'une équipe de bénévoles. Si vous avez un peu de temps de disponible, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous.

Vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie ou contacter Claudine DANIAU au 05.45.22.72.38.

Nous fixerons ensemble la date cette journée.

Concours de Maisons illuminées 2019



Suite à la réussite de notre 3ème concours de maisons et jardins illuminés, nous avons décidé de reconduire cette opération.

Les dossiers de participation et le règlement sont à retirer en mairie à partir du 21 Octobre.

La date de clôture des inscriptions est le 6 Décembre.

Décorations des rues pour Noël 2019

Cette année encore, nous procéderons à l'embellissement des rues pendant la période des fêtes, si nous trouvons les branches de sapin nécessaires.

Afin de pouvoir impliquer les enfants, accompagnés de leurs parents, nous envisageons la possibilité de nous retrouver un samedi après-midi pour décorer ces branches et terminerons par un goûter en commun, en espérant avoir plus d'enfants que l'année dernière.

Nous sommes aussi à la recherche de nouvelles idées de décorations.

Nous vous rappelons que vous pourrez, avec grand plaisir, rajouter des décorations aux branches qui seront installées près de chez vous.

LES FEUX DE PLEIN AIR

Arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine ;
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes ...) ;
- Lâcher de lanternes célestes ;
- Brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont AUTORISÉS selon la période et sous conditions (annexe 4):

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05.
Dérogation valable jusqu'au 1^{er} juin 2018 ;
- Brûlage des déchets verts issus des bassins d'eaux usées ou des travaux d'entretien de la ripisylve : du 01/11 au 30/04.

Sont AUTORISÉS sous conditions :

- Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ;
- Gestion forestière ;
- Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- Brûlage des déchets verts parasités ou malades ;
- Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

- déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ;
- respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal
au 05. 45. 97. 61. 40

Pour plus de détails, consulter le site internet des services de l'État, à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr

Communauté de Communes Cœur de Charente

UN PROJET COMMUN POUR CONSTRUIRE LE TERRITOIRE A HORIZON

2035

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) s'est engagé dans une nouvelle phase de son élaboration depuis le mois de février, suite au partage du diagnostic. Désormais, les élus du territoire, appuyés des habitants et des spécialistes concernés (techniciens, associations, chambres consulaires...), construisent le projet de territoire sur lequel s'appuieront les éléments réglementaires du PLUi.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est la feuille de route du territoire en matière d'aménagement à horizon 2035. Il va déterminer les grandes ambitions du territoire en matière de développement économique et démographique, de protection de l'environnement, de tourisme et de loisirs...

C'est un projet écrit collectivement : les communes ont été consultées individuellement pour établir les priorités du territoire, puis des temps de partage et d'ateliers ont été organisés entre élus et spécialistes mais aussi avec les habitants durant tout le mois d'avril. Tous ces éléments vont permettre de construire le document qui vous sera présenté à la fin de l'année pour recueillir vos remarques et compléments. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le registre d'observations présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail plui@coeurdecharente.fr.



Journée Défense et Citoyenneté

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

-  J'ai entre 16 et 25 ans
-  Je m'inscris en quelques clics
-  Je m'informe de A à Z

NON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.



Informations CALITOM

Les jours de ramassage vont changer pour les lieux-dits suivant : Le Chatelard, La Boissière, La Grenouillère, Fliet et le moulin du Chatelard.

Pour toutes les autres zones, nous vous rappelons que le jour de ramassage est le JEUDI :

- Semaines impaires : Sacs NOIRS
- Semaines paires : Sacs JAUNES

calitom
service public des déchets
































Lieux-dits de PUYREAUX

A compter du 1er juillet 2019, vos jours de collecte des sacs noirs et des sacs jaunes seront les suivants :

Collecte des ordures ménagères		
	Lieux-dits de Puyréaux : Le Chatelard, La Boissière, La Grenouillère, Fliet et le moulin de Chatelard	MERCREDI matin 1 semaine sur 2 Prochaine collecte le : 03/07/2019
Collecte sélective		
	Lieux-dits de Puyréaux : Le Chatelard, La Boissière, La Grenouillère, Fliet et le moulin de Chatelard	MERCREDI matin 1 semaine sur 2 Prochaine collecte le : 10/07/2019

Pensez à sortir vos sacs la veille au soir

**Retrouvez les jours de collecte et les décalages dus
aux jours fériés sur le site internet et au n°vert
www.calitom.com - n°vert 0 800 500 429**

JUILLET 19	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 20
L 1 27	J 1	D 1	M 1	V 1 FÉRIÉ	D 1	M 1 FÉRIÉ
M 2	V 2	L 2 36	M 2 	S 2	L 2 49	J 2 
M 3 	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3
J 4	D 4	M 4 	V 4	L 4 45	M 4 	S 4
V 5	L 5 32	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5
S 6	M 6	V 6	D 6	M 6 	V 6	L 6 02
D 7	M 7 	S 7	L 7 41	J 7	S 7	M 7
L 8 28	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	M 8 
M 9	V 9	L 9 37	M 9 	S 9	L 9 50	J 9
M 10 	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10
J 11	D 11	M 11 	V 11	L 11 FÉRIÉ 46	M 11 	S 11
V 12	L 12 33	J 12	S 12	M 12	J 12	D 12
S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13 03
D 14	M 14 	S 14	L 14 42	J 14 	S 14	M 14
L 15 29	J 15 FÉRIÉ	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15 
M 16	V 16	L 16 38	M 16 	S 16	L 16 51	J 16
M 17 	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17
J 18	D 18	M 18 	V 18	L 18 47	M 18 	S 18
V 19	L 19 34	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19
S 20	M 20	V 20	D 20	M 20 	V 20	L 20 04
D 21	M 21 	S 21	L 21 43	J 21	S 21	M 21
L 22 30	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22 
M 23	V 23	L 23 39	M 23 	S 23	L 23 52	J 23
M 24 	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24
J 25	D 25	M 25 	V 25	L 25 48	M 25 FÉRIÉ	S 25
V 26	L 26 35	J 26	S 26	M 26	J 26 	D 26
S 27	M 27	V 27	D 27	M 27 	V 27	L 27 05
D 28	M 28 	S 28	L 28 44	J 28	S 28	M 28
L 29 31	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29 
M 30	V 30	L 30 40	M 30 	S 30	L 30 01	J 30
M 31 	S 31		J 31		M 31	V 31

Un petit résumé des manifestations organisées par la Municipalité

Samedi 12 Janvier 2019

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal



Encore une fois, les Podiorégaliens ont répondu présents en nombre pour la présentation des vœux. A la suite des discours du Maire et des associations, Mr Boulaie s'est vu remettre le 1^{er} prix au concours des Maisons illuminées. Les autres participants ont aussi reçu un lot pour avoir joué le jeu.

Cette soirée s'est clôturée par le partage du verre de l'amitié accompagné de quelques toasts préparés par nos soins.

Samedi 16 Mars 2019

Nettoyage de printemps

Pour cette nouvelle édition du nettoyage de printemps (organisé conjointement par les associations communales et la municipalité), la météo ne nous avait pas réservé un grand soleil mais pas de pluie non plus !!!

Ce qui a nous a permis d'être toujours plus nombreux d'année en année (environ 60 adultes et 25 enfants).

Pour ce qui est maintenant devenu une vraie tradition, nous avons à nouveau planté un arbre dans le verger communal avec les précieux conseils de Jérôme Moreau du PETR.

L'après-midi s'est poursuivi par un atelier bouturage animé par Jérôme Moreau, sous l'œil attentif d'un groupe de passionnés du jardinage.

Pour finir cette journée, nous avons procédé à la distribution du compost offert par Calitom et la remise des cadeaux aux enfants présents.



Dimanche 24 Mars 2019

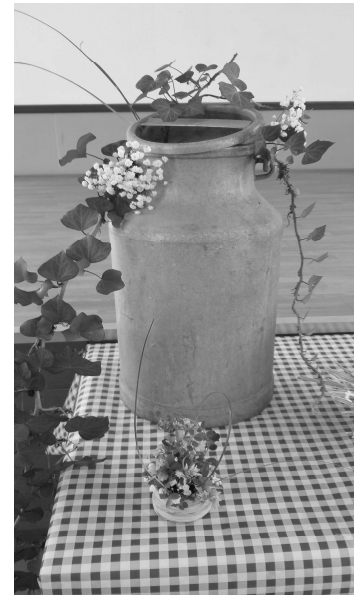
Repas des Aînés

A l'occasion de cette nouvelle édition du repas des Aînés, nos participants ont découvert la salle polyvalente sous le thème de la Campagne.



Ce déjeuner a été préparé par le restaurant L'Escale et servi par les conseillers et leurs conjoints.

Un agréable moment d'échanges et de discussions passé avec nos aînés



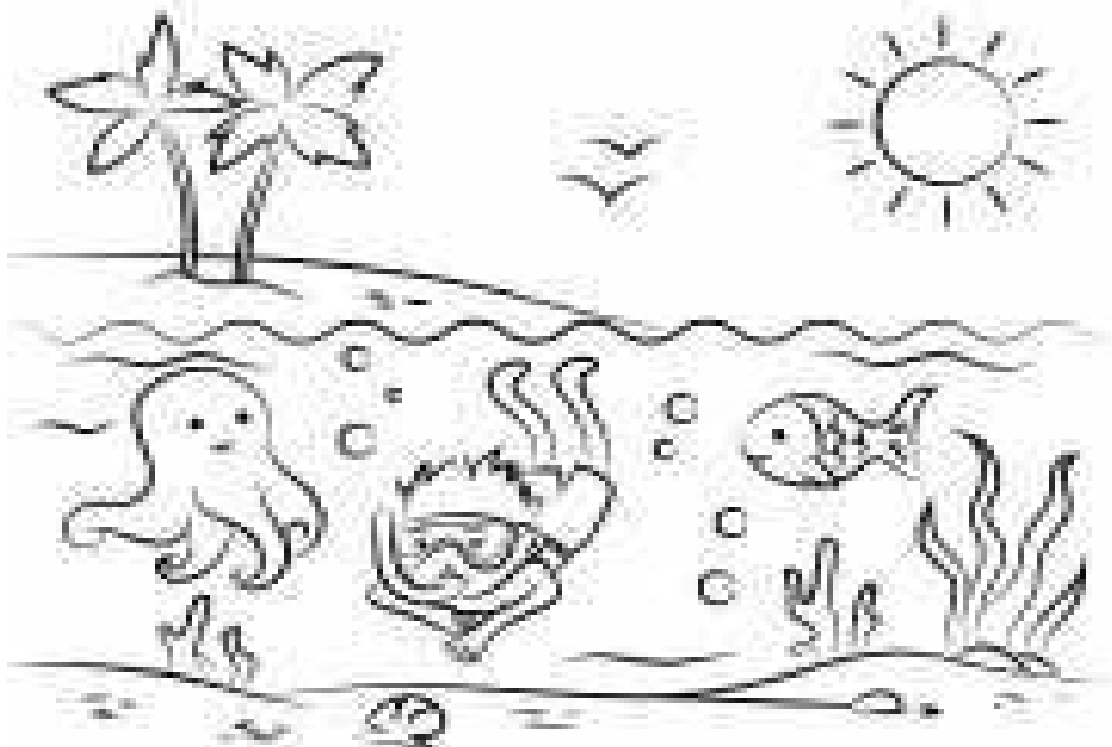
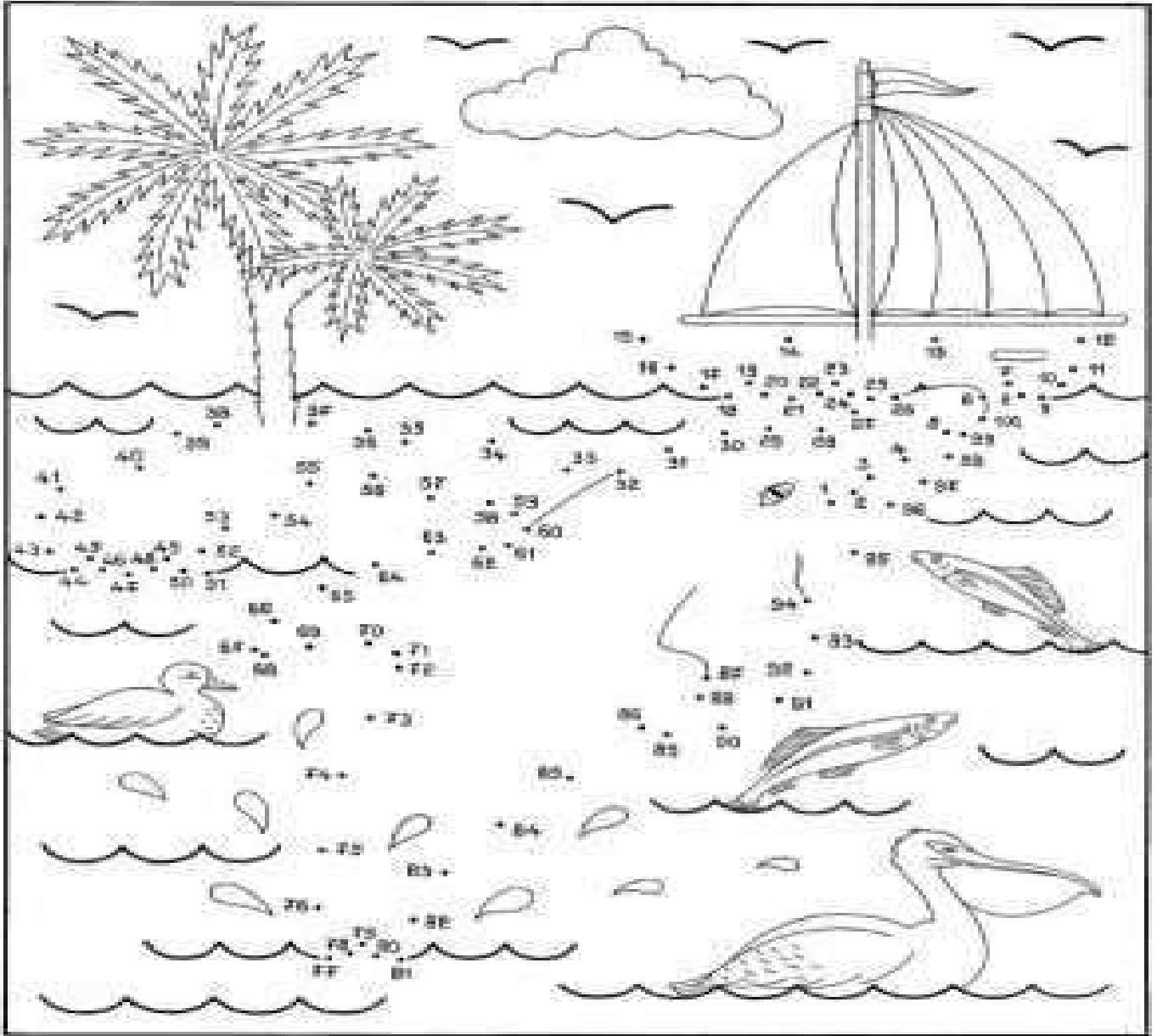
Commémoration du 8 Mai 2019



Quelques podiorégaliens n'ont pas hésité à braver la pluie afin de participer à la commémoration du 8 Mai pour rendre hommage à nos anciens combattants



LE COIN DES ENFANTS



LE COIN DES GRANDS

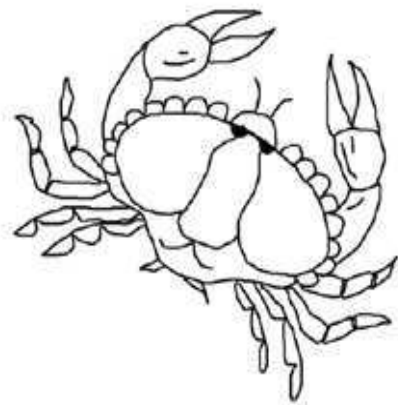
8	7					6		
2		4	5			1		
	9			4				5
		8				4	3	2
4		6		2		9		
				8		5		
	5	9		6		2		
7				9				
	8		4				9	7

DÉBUT D'UNE HISTOIRE PAGAILLE	SANS RELIEF	VA DEVANT LES TRIBUNAUX	LOMBRIC	HURLEMENT	DONNER CRÉPUSCULE	NOTE PREND LA TÊTE	EXAMINE THÉÂTRE JAPONAIS
METTRE EN CIRCULATION	ENZYME			DANS LA MER EXTRA-TERRÊTRE			DONNE LE CHOIX
	ESPIONNER				VICTOIRE DE NAPOLEON		SANS PAROLES
FER DE BOTTE PARFUM ALIMENTAIRE			RÊVE DE NAUFRAGES				LA MOTIE PETIT SOMME
						FEUILLE-TONNISTE EXISTENCE	
MONTE DU DOIGT MAMAN		HUILE D'ARABIE					AVANT NOUS
						ANNONCE LES VACANCES	
SUITE	TRACE LE CHEMIN					DONNENT DE LA VOIX	PÉNÊTRE
			FROMAGE À LA MODE	TENTERA EMPEREUR	TABLE SACRÉE		
PARTISAN DU NORD AUX ÉTATS-UNIS						GUIDE LANGUE DU SUD	
FAMILIER		ALLAIENT AU PIQUET PROBLÈME			INDÉFINI		JEU DE HASARD DÉBUT D'ESPOIR
BAVARDES	HOMME CÉLÈBRE POUR SA CASE			DIEU DE L'ANCIENNE EGYPTÉ		SYMBOLE DU LIBAN	
			GRAND JARDIN			VILLE DE L'ORNE	

© APAR 861

F	E	U	S	E	L	O	C	I	N	E	R	A
E	U	L	C	S	E	T	T	E	V	E	R	C
T	S	C	U	O	S	E	R	U	I	H	P	O
T	E	S	U	O	Q	D	N	A	L	E	O	G
E	N	E	A	S	M	U	R	E	X	I	S	U
U	G	U	E	E	N	R	E	T	S	L	E	A
O	I	G	T	M	E	D	U	S	E	E	L	E
M	E	L	U	H	C	E	R	A	V	R	L	N
A	P	A	O	U	R	S	I	N	S	U	E	R
C	S	O	C	E	F	I	T	A	N	A	T	O
T	S	N	I	C	C	U	B	A	Q	L	A	G
R	E	G	L	A	I	R	A	M	U	L	P	I
E	I	E	R	I	A	N	I	M	A	L	C	B

- | | | |
|------------|---------|--------|
| ARENICOLES | OURSINS | MACTRE |
| BIGORNEAU | COQUES | VARECH |
| LAMINAIRE | ALGUES | FUCUS |
| CREVETTES | MEDUSE | MOULE |
| PLUMARIA | STERNE | MUREX |
| PATELLES | | |
| OPHIURES | | |
| GOELAND | | |
| AURELIE | | |
| BUCCINS | | |
| MOUETTE | | |
| PEIGNES | | |
| ANATIFE | | |
| COUTEAU | | |





Pain de courgettes

Ingrédients :

- 3 courgettes (ou 4 moyennes)
- 2 gousses d'ail
- 4 oeufs
- 1 petit pot de crème fraîche
- 3 biscottes émiettées
- poivre
- sel
- Basilic

Préparation :

Temps total : 1h10 min

Préparation : 25 min

Cuisson : 45 min

- Peler quelques courgettes (selon grosseur), les couper en petits dés, puis les faire revenir à l'huile d'olive 20 à 25 mn avec l'ail haché, le sel, le poivre et le basilic.
- D'autre part, battre énergiquement 4 oeufs, puis y incorporer la crème fraîche et la chapelure. Mélanger le tout aux courgettes.
- Cuire environ 45 mn à four moyen, dans un moule à cake beurré et tapissé de rondelles de courgettes.
- Servir tiède ou froid.

INFOS UTILES

MAIRIE 05.45.22.26.09

27, Rue Eugène de Thiac

Email : mairie.puyreaux@orange.fr

Site internet : www.puyreaux.fr

nouveau

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h à 12h,

Mardi et Vendredi 14h à 17h30

SALLE POLYVALENTE 05.45.20.74.80

4, Rue des Pierrières

SIVOM 05.45.22.51.81

Ouvert les Jeudi et Vendredi matin

Bibliothèque le Petit Mairat

16230 St CIERS

ECOLE PUYREAUX 05.45.22.28.67

2, Grand' Rue

ECOLE St CIERS 05.45.22.74.32

Le Bourg

DECHETTERIE 05.45.22.46.03

2, Le Petit Pont

16230 PUYREAUX

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi

9h à 12h – 14h à 18h

BIBLIOTHEQUE LE PETIT MAIRAT

16230 SAINT CIERS 05.45.22.51.81

Email : bibliosaintciers@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h30/18h,

Mercredi et Samedi : 15h à 18h

Portage à domicile sur demande

Inscription gratuite

GENDARMERIE 05.45.20.30.19

Segellas

16230 MANSLE

POMPIERS 05.45.22.72.35

Avenue Paul Mairat

16230 MANSLE

LA POSTE 36.31

17 rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE

TRESORERIE 05.45.20.36.62

19 Bd Gambetta

16230 MANSLE

CABINET MEDICAL 05.45.22.23.23

Bd Gambetta

16230 MANSLE

KINESITHEAPEUTES 05.45.22.51.34

Square Jean Bouillon

16230 MANSLE

Corine GILLES – Philippe BARTHELET –

Laurent GILLES

PHARMACIE ENSERGUEIX 05.45.22.20.46

Place du 8 Mai 1945

PHARMACIE DE MANSLE

15 rue Grange du Chapitre

05.45.22.20.37

CABINET INFIRMIER de MANSLE

GREGOIRE Caren – VIGIER Magalie –

MADIGOUT Sophie

05.45.22.78.56

4 place du 8 Mai 1945

FLEUREAU Danièle

05.45.22.73.10

PASQUIER Annick

05.45.22.22.24

OLIVEIRA Vanessa

05.45.22.74.27

MEDIATHEQUE 05.45.22.74.30

21 Rue Grange du Chapitre

16230 MANSLE

OFFICE DU TOURISME du PAYS du

RUFFECOIS :

05.45.20.39.91

Place Gardoire

16230 MANSLE

CABINET VETERINAIRE : 05.45.22.27.47

Dr CHOLEWKA Jack

Dr HEINSTRE Mauve

La Gagnarderie

16230 FONTCLAIREAU